



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 9 NOVEMBRE 2015

Convocation du 2 Novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 9 novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** Mme LECILLIER Sophie, M TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie (adjoints).  
Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, M. DUVA L Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, M. LEREVEREND Benoit.

**Absente excusée :** Mme SOREL Audrey

Madame ALMIRE Corinne a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 9 Septembre 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

### COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

#### Urbanisme :

- permis de construire : 4 accordés
- déclarations de travaux : 1
- certificats d'urbanisme : 5
- déclarations d'intention d'aliéner : 5
- 1 permis d'aménager retiré

### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Nouvelle organisation territoriale :
  - 12.10.2015 : Schéma départemental de coopération intercommunal du Calvados présenté aux membres de la commission par Monsieur le Préfet.
  - 31.03.2016 : arrêté de périmètre par le Préfet.
  - 01.01.2017 : passage de la communauté d'agglomération Caen la Mer en Communauté Urbaine.
- CODEV (conseil de développement) : loi portant sur l'organisation du territoire de la République. Caen la Mer demande à chaque commune de nommer une personne pour la représenter.

### QUESTIONS COMMUNALES

- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET) - rapport sur le montant annuel des charges transférées de la ville de Caen à Caen la Mer, suite à la création de services communs.

2015 : 11 861 634,24 € - et à partir de 2016 : 12 729 227,46 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Rapport relatif aux mutualisations réalisées et à venir par la communauté d'agglomération Caen la Mer. Chaque conseiller municipal a reçu ce rapport avant la réunion.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Projet de Monsieur le Préfet de schéma départemental de coopération intercommunale du Calvados. Le schéma propose entre autres que Caen la Mer fusionne avec les communautés de communes de Thue et Mue et Plaine Sud de Caen.

Chaque conseiller municipal a reçu ce rapport avant la réunion.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Avenant n°1 au règlement intérieur du personnel de la commune : changement horaires de travail pour le personnel de la voirie à compter du 01.01.2016 – organisation du temps de travail sur 5 jours au lieu de 4 actuellement.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Annulation de poste d'un agent adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe (agent qui a fait valoir ses droits à la retraite).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Création de postes pour agents recenseurs au nombre de 3.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Garantie à Calvados Habitat pour un contrat de prêt. Par deux délibérations en date du 15 octobre 2013, la commune avait apporté sa garantie pour 2 prêts s'élevant successivement à 1 733 922 € et 605 307 € pour la construction de 20 logements sociaux. Par courrier en date du 16 septembre 2015, Calvados Habitat nous demande la même garantie pour ces 2 prêts mais en une seule délibération.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS DIVERSES / QUESTIONS DIVERSES

- ADAP (agendas d'accessibilité programmée) diagnostic confié à SOCOTEC – compte rendu courant novembre.

- FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : virement de 310 € de la section de fonctionnement dépenses imprévues (article 022) à atténuations de produits (article 73925).

- Voirie : Madame le Maire fait le point sur les dépenses engagées pour l'entretien des voiries de la commune :

- en 2013 : 68 % dans la plaine - 32 % sur le reste du territoire

- en 2015 : 38 % dans la plaine – 62 % sur le reste du territoire

Par ailleurs, elle rappelle que les agents de la voirie ont le droit au respect de la population et qu'en cas de problème, les habitants doivent s'adresser au maire ou aux adjoints.

- Vœux à la population : 9 janvier 2016

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Animation de Noël : le 19 décembre à partir de 14 h

- Animation par la bibliothèque en 2016 : à revoir ultérieurement.

- Repas des aînés organisé par le CCAS : 17 janvier 2016

- Conseil d'école du 6 novembre :

. Effectifs : 51 enfants en maternelle – 94 enfants en élémentaire

. Marché de l'école le 4 décembre

. Différentes sorties scolaires sont envisagées  
. Il est demandé à la commune de revoir les tarifs garderie et APS : la commission communale fera le point sur ces sujets.  
. Stationnement place P. Herbet : Madame le Maire précise qu'elle a demandé à la gendarmerie d'intervenir.

- Numérique : Monsieur Pigeon Michaël sera notre référent.

Pass Incity services numériques Caen La Mer (se reporter sur le site de la communauté d'agglomération)  
City komi : site dédié aux communes ; depuis un smartphone, possibilités d'informations directes publiées par une commune.

- Bulletin annuel le « Kiosque » en cours de rédaction.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 30 minutes